



Successsion difficile et douloureuse

Par **olimpieri**, le **31/07/2015** à **15:33**

je suis en indivision avec ma belle mère d'une maison dont elle à l'usufruit nos relations son tendus comment faire pour en sortir si elle s'oppose a toute proposition merci de me repondre

Par **helpme84**, le **31/07/2015** à **15:52**

Nous sommes dans la même situation je vois (sauf quelques points...), la mienne va vouloir vendre la maison pour rembourser des dettes qu'elle a souscrite (avec mon père), pour éponger des dettes, que soit disant elle n'a pas droit d'assumer car elle a le minimum vieillesse...rnde mon côté je vais prendre les devants en lui demandant de participer à hauteur de sa part successorale par une indemnité d'occupation.rnPetite question dans mon cas je ne suis pas encore passé devant le notaire, si vous oui, pourriez-vous me dire comment est rédigé l'acte de notoriété (surtout s'il comporte une partie acceptation pure et simple, option de réserve, acceptation à concurrence de l'actif...)rnmerci d'avance...rnmon post est http://www.experatoo.com/succession-patrimoine/acceptation-concurrence-actif_137925_1.htm#.Vbt9t_ntkSU

Par **amajuris**, le **31/07/2015** à **16:37**

olimpieri,rnvous ne pouvez pas contraindre une personne, qui selon votre message, est usufruitière du bien et également nue-propriétaire en indivision avec vous, à renoncer à ses droits d'usufruit et de propriété.rnsalutations

Par **helpme84**, le **31/07/2015** à **16:45**

@amatjurisrnnue-propriétaire une belle-mère ?